

mé l'ont dit des banquiers, l'une des causes de la baisse de notre devise réside dans le fait que ces obligations en cours ont diminué le montant de notre réserve métallique. Mais sur ce point les opinions diffèrent. Il est, au comité, d'honorables députés prétendant que cela ne peut pas être. Je parle uniquement de l'enquête que j'ai poursuivie—et, comme n'importe qui à la Chambre, je ne puis me fier qu'au résultat de mes recherches—et mes renseignements sont que la dépréciation de la valeur de notre dollar peut s'attribuer au fait que nous avons fait une inflation de numéraire au montant de 68 millions, ce qui a diminué la couverture en deça du point fixé par la loi, et qui fait qu'au lieu d'être de 25 p. 100 jusqu'à 50 millions et ensuite un dollar pour chaque dollar, notre couverture ne représente actuellement que 40 p. 100.

L'hon. M. EULER: Mais, depuis l'émission de ces 67 millions, il y a quelque quinze ou seize ans, notre dollar a été au pair.

Le très hon. M. BENNETT: Certainement.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Avant que le premier ministre ne continue, puis-je poser une question: Depuis douze ou quinze ans au moins, chaque automne, les banques s'adressent au trésor et obtiennent du numéraire en échange d'un dépôt de titres. Cela n'a aucune influence appréciable sur le change.

Le très hon. M. BENNETT: L'honorable député a absolument raison sur ce point. Et j'ai essayé d'en indiquer les raisons. Tout cela est basé sur...

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Les demandes du commerce.

Le très hon. M. BENNETT: Non seulement les exigences du commerce, mais à mesure que les affaires se terminent on assure le retrait du numéraire, de la circulation. Par conséquent, ce n'est qu'un mouvement temporaire du numéraire et il est appuyé par de telles garanties qu'on ne saurait douter de sa valeur.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): A ce sujet, je désire poser une autre question; ces titres, ou leurs produits, ont été en circulation auparavant?

Le très hon. M. BENNETT: Non, pas les produits de la garantie.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Certainement. Ces titres déposés par la banque servent de garantie pour le numéraire qui est émis.

Le très hon. M. BENNETT: Non, ce sont des obligations que les banques achètent. Si

l'honorable député veut bien prendre le rapport des banques, le dernier, et examiner le chapitre de l'actif, il trouvera, dans la colonne voulue, les montants des valeurs du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux; des municipalités canadiennes; les valeurs publiques britanniques, étrangères et coloniales autres que les canadiennes et d'autres obligations, débetures et actions, en tout environ 700 millions.

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Je parle surtout des valeurs canadiennes, mais je ne veux pas diriger la discussion dans ce sens. Je désire simplement demander si, oui ou non, l'inflation, si vous pouvez ainsi la nommer, a influé sur notre change?

Le très hon. M. BENNETT: Cela a affecté notre change en ce sens. Tant que nous faisons des affaires demandant la mise en circulation de numéraire, afin que les affaires puissent être transigées, il n'était pas question de dépréciation, parce que c'était en grande partie une question intérieure et les balances réglaient la situation quand survenaient les échéances. Mais j'irai un peu plus loin. Que s'est-il produit en 1929? Nous devions 40 millions à New-York. Comment les avons-nous payés? Feu M. Robb les a payés en or expédié du pays, voilà ce qui en est. Et, à partir de ce moment, le pays cessa d'avoir un étalon-or. Telle est la situation.

M. YOUNG: Parce que nous avons payé en or?

Le très hon. M. BENNETT: Non, mais parce que nous avons diminué notre couverture d'or, diminué le montant d'or que nous avions pour faire face à nos obligations, sous le régime de la loi financière ou autrement. Je ne puis dire que ceci; en ce qui regarde l'émission de 5 ou 6 millions de monnaie de papier autorisée par une loi, elle n'influerait sur le crédit de notre pays, techniquement parlant. En réalité, elle influerait beaucoup, comme cela s'est vu en 1915. Si on veut se donner la peine d'examiner ce qui s'est produit pendant la guerre, alors que d'énormes quantités de marchandises étaient expédiées du pays, ce qui établissait une balance favorable, on comprendra combien il était facile alors d'émettre ces sommes sans nullement modifier la structure entière du crédit. Mais quand la dépression se produit dans le monde entier, comme elle existe actuellement, il se produit une situation qui met obstacle et vous empêche d'agir ainsi sans modifier tout l'édifice du crédit. L'autre jour, j'ai reçu une lettre d'un homme qui me dit: "J'ai complètement réglé cette question. Tout ce que vous avez